

Conseil d'administration du GUMS
Compte-rendu de la réunion du 07/03/2013

Adhésion AFC,

Rappel : Nous devons voter pour ou contre l'adhésion à cette association, pourquoi cette adhésion nous a-t-elle été proposée ?

- * dynamiser l'activité canyon
- * apporter une aide en matière d'encadrement
- * le système de formation, prix attractifs
- * assurances à la journée à 2 euros
- * participation à des événements canyon mis en place par l'AFC

bilan de la situation :

- * affiliation du GUMS à la FFME, obligation de licence pour tous les adhérents des clubs affiliés, le GUMS a choisi librement cette affiliation et se doit donc de promouvoir ses actions et ses valeurs.
- * tous les adhérents sont assurés avec des contrats particulièrement adaptés quels que soient le cadre et le lieu de pratique des activités, ainsi vis à vis de la FFME, nos obligations de conseil et d'assurances sont parfaitement respectés, ceci protège donc l'association personne morale, ses dirigeants, ses adhérents et la fédération;
- * l'encadrement Bénévole Canyon ne nécessite pas de diplôme au sein d'un club, c'est au Président de s'assurer de la compétence des personnes qui encadrent
- * La FFME propose des diplômes fédéraux, Initiateur Canyon, Moniteur Canyon, Instructeur Canyon
- * les Comités Départementaux sont là pour aider les associations à se former et peut apporter de l'aide à l'encadrement canyon
- * Yves et Nicolas ont dynamisé l'activité au fil des ans
- * l'activité canyon concerne une quinzaine de gumistes pour l'instant
- * la tendance actuelle, même si ce sera long, est qu'il n'y ait qu'une seule fédération Montagne
- * Le Gums d'Aix en Provence a une section canyon très développé avec des encadrants diplômés

Après discussion, le vote a eu lieu :

12 personnes présentes

1 personne absente

1 personne présente avait un pouvoir

13 suffrages exprimés

6 POUR adhérer à l'AFC et 7 CONTRE l'adhésion à l'AFC

Décision est prise d'observer l'évolution (regroupement de fédérations FFME-FFCAM, agréments AFC par le ministère, etc...). On laisse passer la saison de canyon pour voir comment elle se passe. On en reparle à l'hiver 2013.

Création d'une commission de réflexion ayant pour mission de formaliser un projet d'adhésion : Nicolas, Damien, Claude.

Débriefing sur l'élection du CD74

Suite aux désistements successifs de Sylvain et de Michel K, le GUMS a donné pouvoir à Sylvain Meyer d'Annecy Escalade de voter pour lui.

Damien s'est rendu au CD74 s'est présenté au bureau et a voté pour l'autre candidat.

A ce jour, Damien est :

- Membre du CDPC (comité départemental de pilotage du canyon en 74)
- Au bureau de l'AFC
- Au bureau du CD74 FFME
- Au bureau du GUMS

Décision est prise que Damien reste au bureau du CD74 et qu'il y représente les intérêts et valeurs du GUMS. Il participera donc aux réunions du CD74, si possible accompagné d'un 2^e représentant du GUMS.

Note importante : Depuis cette année, le CD74 est chargé de gérer et répartir les subventions du CNDS pour les formations.

Point sur la saison de ski de randonnée et modalités de participation aux sorties

Le point sur la saison : Cette saison est historique par le nombre de nouveaux et par le nombre de sorties par week-end. C'est très exigeant pour les encadrants. Xavier et Cédrik ont organisé la première sortie encadrée à 100% par la nouvelle génération d'encadrants.

Un problème s'est présenté : les skieurs anciens (non débutants) mais qui ne veulent/peuvent pas participer aux sorties plus difficiles ont parfois eu du mal à trouver leur place dans les sorties proposées.

Il faut clarifier le fonctionnement du GUMS :

- Quel type de randos, pour qui ?
- Est-ce qu'on accepte qu'il y ait des sorties à comité restreint (sélectionné par le chef de course) ? Une course doit faire l'objet d'une communication élargie, c'est-à-dire : mail liste diffusion, site internet, fiche permanence. Libre au chef de course de restreindre les participants. Le chef de course peut tout à fait refuser une personne dans sa sortie s'il juge que les risques sont trop importants, soit parce qu'il ne connaît pas le niveau de la personne, soit il le connaît et juge qu'elle n'est pas apte. Pour être une sortie club, tous les participants doivent être adhérents ou avoir souscrit une carte découverte.
- Inscriptions : Aucune inscription par le site internet. Inscriptions uniquement à la permanence pour les sorties initiation. Inscriptions en avance possibles si le chef de course le propose.

La commission « ski de rando » se réunira pour affiner et clarifier tous ces points.

Intervention de Sylvain qui a eu des retours de situations similaires dans d'autres clubs :

- Les inscriptions par Internet ont vidé les permanences
- Au GEMSA (Club grenoblois), ils sont très clairs sur les modalités d'inscriptions et ça marche bien.

Point sur les formations

Prochains stages :

- 1 initiateur ski
- 4 personnes pour la sécurité sur glacier
- Damien en liste d'attente pour une formation canyon
- Un stage carto/orientation prévu pour l'automne
- Organisation d'une conférence par l'ANENA pour le GUMS au Polyèdre en Janvier 2014 dans la même période que le W.E. Neige/DVA

Validation à l'unanimité du fait que le GUMS avance l'intégralité du montant de la formation initiateur SAE pour Catherine.

Décision est prise d'informer, via le site et en interne, que la formation est importante au GUMS. Faire un laïus par activité.

Bilan de réunion des permanencier/ières

Des difficultés ont été rencontrées entre les inscriptions au GUMS, les inscriptions à la FFME, et les inscriptions sur le fichier comptable.

- Des problèmes gravissimes : Certaines personnes sont inscrites au GUMS et ont payé mais ne sont pas prises en compte à la FFME.

- Des problèmes graves : Le payement n'a pas été fait.

Il faut laisser les permanencières gérer les inscriptions pour éviter ces problèmes.

Les sorties inter-Gums

Lors de la dernière Assemblée Générale des GUMS (Paris, Aix et Annecy) nous avons proposé d'organiser un inter-GUMS.

Le GUMS de Paris organise un inter-GUMS dans les calanques le 23 Mars.

Les GUMS Aix et Annecy proposent On cherche des organisateurs pour la rando pédestre et l'escalade.

Questions diverses :

- Est-ce qu'on renouvelle l'abonnement à ski de rando magazine (trimestriel) ? Oui
- Adhésion à l'ANENA (190€/an) : voté à l'unanimité
- Prévion de l'AG le week-end du 30/11/13
- Michel C serait intéressé pour faire du ski de rando nordique pour la saison 2014. Il voudrait savoir si des personnes sont intéressées.